

PROJET DE DELIBERATION

<p style="text-align: center;">SIGNALETIQUE commerces et industries convention avec l'entreprise GIROD Signalétique</p>
--

Monsieur Jean-Michel THENARD, expose :

La commune de **Saint Julien en genevois**, soucieuse d'accroître son action en matière de signalisation a mis depuis plusieurs années à la disposition des Commerçants et Organismes locaux, une signalétique adaptées à leurs besoins.

Dans un souci de contrôle des dépenses d'investissement et d'entretien, la commune a confié sous forme de concession à la Société Girod Signalétique le soin de réaliser et de mettre en place cette signalétique.

La Société GIROD SIGNALETIQUE assure la maintenance et l'entretien des 34 ensembles actuellement en place dans Saint-Julien-en-Genevois durant 5 années.

Cette convention est arrivée à terme,

Pour poursuivre ce partenariat qui a donné entière satisfaction, je vous propose aujourd'hui :

- **DE M'AUTORISER** à signer ladite convention.